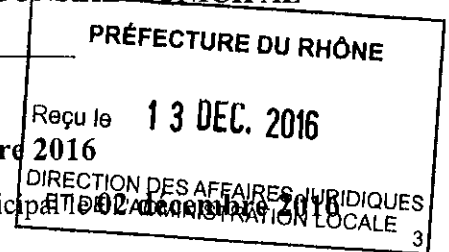


**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **09 décembre 2016**

Compte rendu affiché le **16 décembre 2016**

Date de convocation du Conseil municipal



Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Muriel LECERF**

Membres présents à la séance :

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

**Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Charazede GAHROURI, Sacha FORCA.**

Objet :

-----

16.12.0648  
Budget du Service de Soins  
Infirmiers à Domicile (SSIAD) -  
Budget primitif 2017

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Antoinette ATTO à Muriel LECERF, Virginie COMTE à Kaoutar DAHOUM, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI, Philippe MOINE à Sacha FORCA.**

Membres absents excusés : **Batoul HACHANI**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

## RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L 2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et à la nomenclature comptable M22 à laquelle il est soumis, le budget primitif du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour 2017 est équilibré à hauteur de **475 920 €**.

La présentation de ce budget fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors de la séance du Conseil municipal du 17 novembre 2016.

Conformément à la nomenclature M22, les équilibres par chapitres en section d'exploitation sont les suivants :

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Groupes de dépenses d'exploitation	BP 2016 voté	Propositions BP 2017	% évolution BP 2017 / BP 2016
Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	35 851,00	37 246,00	3,89%
Groupe II - Dépenses afférentes au personnel	408 694,00	413 958,00	1,29%
Groupe III- Dépenses afférentes à la structure	24 583,00	24 716,00	0,54%
<b>TOTAL</b>	<b>469 128,00</b>	<b>475 920,00</b>	<b>1,45%</b>

### RECETTES D'EXPLOITATION

Groupes de recettes d'exploitation	BP 2016 voté	Propositions BP 2017	% évolution BP 2017 / BP 2016
Groupe I - Produits de la tarification	457 237,00	455 229,00	-0,44%
Groupe II - Autres produits relatifs à l'exploitation	11 891,00	20 691,00	74,01%
Groupe III- Produits financiers et produits non encaissables	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>469 128,00</b>	<b>475 920,00</b>	<b>1,45%</b>

Le budget du SSIAD est principalement équilibré en recettes par la dotation globale de l'ARS, d'un montant prévisionnel de 455 229 € pour 2017. La part de la ville est établie à hauteur de 15 589 €, contre 6 576 € en 2016.

En conséquence, je vous propose :

➤ D'adopter le budget primitif 2017 du budget du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), ainsi équilibré en dépenses et en recettes.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,**

➤ Adopte le budget primitif 2017 du budget du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), ainsi équilibré en dépenses et en recettes.

<b>Nombre de suffrages exprimés : 34</b>
Votes Pour : 30
Votes Contre : 4
Abstention : 2

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme



Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

